



VERSAILLES

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY DU 16 MARS 2011

PRESENTS:

Mme Anne-Marie PERREAUX, présidente du conseil de quartier

M. François LAMBERT, vice-président du conseil de quartier

M. Michel BERNOT, Maire-adjoint délégué aux questions militaires et à la vie quotidienne à Satory

Mme Magali ORDAS, Maire-Adjoint délégué à l'environnement et à la propreté (invité)

Lieutenant-colonel ESTABEL, membre (représentant de l'armée de Terre)

Mme Anne-Sophie TISSOT membre

Mme Annick VANDENABEELE membre

ABSENTS :

M. Richard HAMIACHE membre

M. Bruno THOBOIS, membre

Capitaine HUSSONOIS, membre (représentant de la Gendarmerie/ GBGM)

Le compte-rendu du conseil de quartier du 15 décembre 2010 est validé.

Le conseil de quartier accueille Mme Magali Ordas, Maire-Adjoint délégué à l'environnement, à la propreté et à la qualité de vie, chargé des cimetières, des espaces verts, de l'assainissement, de la protection de l'air et de l'eau, de la lutte contre le bruit, de l'hygiène et la salubrité et de la prévention des risques.

La ville comprend de nombreux espaces verts : les habitants disposent chacun de 164m² d'espaces verts (château compris) et le nombre d'arbres sur la ville atteint 26 000 !

Versailles vient également d'obtenir sa troisième fleur.

La mairie a mis en place une politique de gestion des espaces verts axée sur le développement durable (dite du « zéro phytosanitaire »), avec une action notamment dans les cimetières, qui tendent à devenir des lieux de promenade.

Dans le domaine de la gestion des eaux, des bassins de rétention ont été créés dans différents lieux de la ville pour éviter les inondations, comme la ville a pu en connaître précédemment.

22 000m² d'eau peuvent être stockés. Cette eau sert également à l'arrosage des espaces verts et au nettoyage des trottoirs.

La station d'épuration du Carré de Réunion sera quant à elle livrée en 2014-2015.

Dans les écoles du plateau de Satory, le service des espaces verts gère les jeux ainsi que les éco-jardiniers (2 éco-jardiniers pour une vingtaine d'écoles qui se sont lancées dans la démarche)

La création d'une ceinture verte (boucle autour de Versailles d'environ 17km permettant les parcours en vélo ou à pied) est en cours ; les dernières réalisations concernent le stade Sans-souci et le chemin des mulets.

Cabinet du Maire

- Affaire suivie par : Anne-Marie PERREAUX/François LAMBERT

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

La collecte des poubelles sur le plateau de Satory est réalisée par les services municipaux, de même que le balayage des chaussées et des écoles (service à la demande pour les écoles).
Durant l'hiver, la ville assure également le salage des voies utilisées par les bus (route des Docks et haut de l'avenue Guichard).

QUESTIONS DIVERSES :

Concernant l'intervention de Mme Ordas

Serait-il possible que le service des espaces verts assure l'entretien du terrain multi-sports, actuellement pris en charge par la gendarmerie ?

La ville de Versailles a mis en place une politique d'incitation au compostage des déchets verts. A l'heure actuelle aucun compostage n'existe sur le plateau alors que certaines familles disposent d'espace verts et seraient peut être intéressées par la démarche.

Une présentation du dispositif pourrait-elle être proposée un samedi matin à l'antenne administrative ?

Bus desservant le plateau :

Face aux problèmes de circulation rencontrés l'hiver dernier par les bus, un parcours de rechange via la RD91 pourrait être envisagé : à voir avec la Société PHEBUS.

Les familles se plaignent également de la vitesse excessive des bus sur le plateau et du fait que les moteurs tournent à vide (bruit et pollution pour les résidents).

Certains enfants se sont plaints également de contrôles de titre de transport dans les bus assez « désagréables ».

Une réunion avec la Société PHEBUS devrait être organisée pour débattre de tous ces points.

Résidence de l'Etang :

L'ancienne aire de jeux financée à l'époque par la ville a été démontée par le bailleur (Société DOMAXIS) en 2009. Les installations, en l'absence d'entretien, présentaient en effet un danger pour les enfants.

La réalisation d'une nouvelle aire, financée par la réserve parlementaire avec le concours de la Ville, est envisagée.

Ce dossier sera suivi conjointement par l'ALRE et la ville de Versailles.

A titre indicatif, le quartier de Satory dispose d'ores et déjà de 12 aires de jeux.

Centre commercial :

L'enseigne de la poste a été changée.

Problème récurrent du point d'apport volontaire des verres à l'entrée du centre commercial. Il devait être déplacé par VGP : à relancer.

Circulation et voirie (rappels) :

La zone 30, destinée à sécuriser, à la demande expresse des résidents, le carrefour proche du centre commercial, est entrée en vigueur le 7 décembre 2010.

Le texte de l'arrêté municipal, annexé au compte-rendu précédent, fait l'objet d'un affichage permanent à l'antenne administrative.

La police est habilitée à procéder à des contrôles de vitesse et à verbaliser les contrevenants.

Sur demande des autorités militaires confrontées à de graves difficultés dans l'attente du déblocage de l'enveloppe de 700 000 euros annoncée par le ministre de l'Intérieur, la ville a financé, l'hiver dernier, pour un montant total de 50 000 €, la réfection d'urgence de la chaussée de la zone résidentielle Gendarmerie.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER
LE 22 JUIN A 20H00 A L'ANTENNE ADMINISTRATIVE**